

## **Compte-rendu de l'assemblée générale du 10 février 2023.**

**Accueil** des participants : 39 dont 16 pouvoirs.

**Discours d'introduction** du président Jean-Marc SEMENOU.

Il remercie le maire de Gruissan à plusieurs titres. D'abord pour sa présence car malgré un emploi du temps chargé qui l'obligera d'ailleurs à nous quitter avant la fin de cette Assemblée Générale, il a tenu à être présent parmi nous dès l'ouverture. Ensuite pour cette magnifique salle : « La Maison de la Méditerranée » qu'il a mise à notre disposition gracieusement aujourd'hui ainsi que pour le café de bienvenue et le vin d'honneur de clôture, là encore offerts par la municipalité de Gruissan. Enfin et même s'il a eu l'occasion de le faire d'abord par courrier puis par une entrevue à la mairie, il tient à le féliciter pour avoir en 2022 été décoré de la Légion d'Honneur remise à Paris par Monsieur le Premier Ministre. Il laisse ensuite la parole à monsieur le Maire.

Monsieur Didier CODORNIOU nous souhaite la bienvenue dans la maison de la Méditerranée qu'il a mis gracieusement à notre disposition. Cette maison est une ouverture sur la Mer et son environnement protégé, une connexion entre Terre et Eau. Bassin aux enjeux écologiques, économiques et humains, l'actualité est nourrie par le flux migratoire du Sud vers le Nord avec son lot de drames humains. Prochainement sera érigée une stèle en mémoire des migrants disparus en mer.

Le président donne la **composition de l'effectif** du comité : 75 membres répartis en 67 légionnaires, 6 associés (veufs ou veuves de légionnaires et 2 amis : Jean-Louis Bernabeu et Gérard SERRALTA.

Six nous ont quittés :

- Françoise LAVARONE, le 17 février ;
- Yvonne REYRE, le 22 avril ;
- François THIMEL, le 06 juin ;
- Jean-Claude GENTY, le 30 octobre ;
- Christian PARGADE, le 28 novembre ;
- Hélène SUTRA, le 01 décembre.

Une minute de silence est observée en leur souvenir.

Quatre nous ont rejoints :

- Jean-Louis BERNABEU, retraité de la Gendarmerie, notre porte-drapeau, ami de la SMLH le 29 janvier 2022 ;
- Gérard SERRALTA, ami de la SMLH le 28 avril 2022 ;
- Roland COURTEAU, ancien Sénateur, nouveau décoré le 14 décembre 2022 ;

- Jean-Philippe DANEDE, Général de division de Gendarmerie en 2ème section, le 05 janvier 2023.

Trois départs vers d'autres régions : Marie-France BARTHET, Josiane MAZEAU et Annie-Claude DUBREZ.

A été promu au grade de commandeur : PHILBERT Henri, retraité de l'armée de terre du grade de commandant.

Ont été nommés au grade de chevalier : Roland COURTEAU, ancien Sénateur et Didier CODORNIU, maire de Gruissan et 1er vice-président de la Région Occitanie.

Il remercie notre porte-drapeau Jean-Louis BERNABEU qui a effectué 12 sorties et parcouru plus de 450 km.

Ensuite il a présenté dans un premier temps le **bureau de notre comité** :

Président : Jean-Marc SEMENOU

Vice-Présidente : Marie-Christine MUNOZ

Vice-Président : Christian LATOURNERIE

Secrétaire : Jean-Charles DENIS

Secrétaire-adjoint : Serge VIVES

Trésorier : François DURET

Trésorier-adjoint : Jacques BASCOU

Porte-drapeau : Jean-Louis BERNABEU

Et, dans un deuxième temps le nouveau **bureau de la section de l'Aude** :

Membres élus :

- Président : Laurent SPANGHERO
- Vice-présidente : Claude VIALADE
- Vice-président : Pierre BARBAUD
- Vice-président : Henri PONCET
- Secrétaire : Jean-Alain MIVIELLE
- Trésorier : Alain GOUZE

Membres de droit :

- Président du Comité de Carcassonne : Bruno FERRAGU
- Président du Comité de Narbonne : Jean-Marc SEMENOU

Ensuite, il évoque les **quatre causes nationales** :

- Interventions dans les établissements scolaires : Les sociétaires s'engagent dans les établissements scolaires sur les thèmes de l'éducation citoyenne, la promotion des valeurs républicaines, la transmission de la mémoire et la laïcité.
- Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle : Des apprentis de tous les secteurs sont soutenus sous différentes formes par les sociétaires. Les sections organisent des prix, ou autres dispositifs, pour soutenir les apprentis et faire de l'apprentissage une voie d'excellence.

- Soutien des jeunes méritants : La SMLH s'engage à l'échelle individuelle ou collective, dans le soutien et la motivation des jeunes citoyens qui affichent une volonté certaine d'avancer dans la vie.
- Accompagnement des candidats à la naturalisation : Délivrer des modules de formation destinés à préparer les candidats à l'examen : histoire de France, institutions, droits fondamentaux, droits des femmes, etc.

Il donne ensuite la parole au secrétaire, Jean-Charles DENIS, pour présenter le **rapport d'activités 2022**.

Action au profit des Cadets de la Défense avec la présentation des drapeaux représentant les associations patriotiques.



Cérémonie en sous-préfecture en présence de Monsieur le Préfet en l'honneur de notre sociétaire centenaire **Jean-Georges GEIGER**, le 28 avril 2022.

#### **Accueil de Guy AMALFITANO, à Narbonne.**

Amputé d'une jambe à la suite d'un cancer à l'âge de 17 ans, l'athlète, surnommé le "kangourou" a accumulé les exploits sportifs, d'abord à ski, ensuite en course à pied. En 2017, il a accompli une traversée du Canada avec ses béquilles en parcourant plus de 7500 kilomètres en 172 jours.

Le 18 mars, il s'est élancé pour son 3e Tour de France, 5000 km en 100 jours à travers 12 régions pour récolter des fonds au profit de diverses associations de ces régions.

Le bureau du comité de Narbonne l'a accueilli à l'arrivée de son étape narbonnaise.



#### **Remise des prix à 2 apprentis méritants scolarisés à Lézignan**

- CFAI Henri MARTIN : Charlotte COQUAUD ;



- CFA BTP : Issaghah BARRY.



Participation à la cérémonie organisée à Lézignan en l'honneur de Losseni DIOMANDE.

**Transmission d'un dossier d'aide** concernant un jeune agriculteur de la commune de Termes : William ANSTETT.

#### Sorties culturelles :

Visite des Salins de Gruissan – 25 participants.



Visite de la base radar de Narbonne sur invitation de l'ANMONM.



Participation aux **cérémonies patriotiques** à Narbonne, Carcassonne (hommage au Colonel BELTRANE) et Fontfroide (Saint Geneviève).

Participation aux **cérémonies de remise de décorations** :

- La LH du Sénateur Roland COURTEAU, le 1er septembre à Marcorignan ;
- L'ONM à Jean-Charles AUTHIER, le 22 septembre à Cuxac d'Aude.

Réunions de Bureau : 3 fois à Narbonne.

Réunions du Bureau de la Section : 4 fois à Carcassonne et Trèbes.

AG départementale élective de la section, le 15 octobre 2022 à Carcassonne.

Déplacement à Avignon pour la remise du prix national de la SMLH à Charlotte COQUAUD.

Participation aux obsèques de nos camarades ou de leurs proches.

Sur demande de Monsieur le Maire de Narbonne, le Comité a proposé les noms de plusieurs personnages célèbres susceptibles d'être donnés à des espaces publics de la ville.

L'un d'entre eux a été retenu par la commission d'attribution. Il s'agit de celui d'Henri MARTIN dont l'un des giratoires de NARBONNE portera le nom.

Le secrétaire, Jean-Charles DENIS transmet la parole au vice-président Christian LATOURNERIE pour qu'il présente Henri MARTIN :

*Henri MARTIN n'est pas le militant du Parti Communiste Français, connu pour avoir été au centre de l'affaire Henri Martin à l'époque de la guerre d'Indochine, ni le Henri MARTIN peintre, ni le Henri MARTIN écrivain académicien, ni le maire de Port-la-Nouvelle. Mais Henri MARTIN de Moux (près de Lézignan-Corbières) qui est l'un des 11 Déportés du Service du Travail Obligatoire (STO) travaillant à la Deutsche Reichsbahn de Brandebourg condamnés à mort « Pour favorisation de l'ennemi » et exécutés par décapitation. Il a aidé près de 300 prisonniers français à s'évader en les faisant embarquer clandestinement dans des trains.*

*Une heure avant son exécution, il a écrit une lettre adressée à son frère, qui montre avec quel courage il affronte la mort.*

**Participation aux expositions** à Narbonne, du Centre Culturel de la Mémoire Combattante de l'Aude : "Mémoire des Harkis" en mars 2022 et "Résistances méconnues" en septembre 2022.



Jean-Marc SEMENOU, demande le **quitus du rapport d'activités**. Celui-ci est voté à l'unanimité.

Jean-Charles DENIS reprend la parole pour présenter les **projets d'activités pour 2023**.

Poursuivre les actions menées en 2022.

Remettre un 3e, voire un 4e **prix à des apprentis** méritants.

Rencontrer, à la demande de Monsieur le Maire de Narbonne, le **conseil municipal des jeunes** pour leur présenter la Légion d'Honneur, leur parler des valeurs citoyennes et du devoir de mémoire.

Proposer **2 idées de sorties** avec guides :

- L'oppidum d'Ensérune et son nouveau musée.
- La visite pédestre du centre historique de Narbonne.

**Renforcer les liens avec nos plus anciens** à travers l'achat et la remise d'un colis de fin d'année à nos sociétaires âgés de plus de 90 ans.

Créer le site internet de la Section (François DURET).

Accompagner et **aider à la naturalisation** du jeune apprenti Losseni DIOMANDE.

Contact a déjà été pris avec Monsieur Rémi RECIO, Sous-Préfet de Narbonne, qui est d'ores et déjà intervenu auprès de Mme la Secrétaire Générale de la préfecture en vue de faciliter le renouvellement de sa carte de séjour.



Le secrétaire passe la parole au trésorier François DURET pour présenter le **rapport financier**.

Solde comptable positif de 77,55 € au 31 décembre 2021.

<b>RECETTES</b>		
B.1	Allocations semestrielles, exceptionnelles recues de la section	
B.2	Allocations d'entraide reçues de la section	900,00 €
B.31	Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	1 087,20 €
B.32	Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	
B.4	Dons reçus directement	
B.41	Dons reçus de la section	47,00 €
B.5	Cotisations	
B.6	Abonnements Cohorte	
B.7	Subventions des collectivités locales	
B.8	Contributions volontaires	
B.9	Produits des assemblées et réunions	1 050,00 €
B.10	Virements Internes	

B.11	Ventes diverses		
B.12	Produits de l'Honneur en Action		180,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES ANNEE 2022</b>			<b>3 264,20 €</b>

TOTAL DES RECETTES ANNEE		2022	3 264,20 €
<b><u>DEPENSES</u></b>			
C.1	Frais de fonctionnement		89,20 €
C.21	Entraide au profit des seuls sociétaires		
C.22	Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH		10,00 €
C.31	Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires		1 087,20 €
C.32	Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH		55,00 €
C.4	Dons reversés au siège		
C.5	Cotisations reversées au siège		
C.6	Abonnements Cohorte reversés au siège		
C.71	Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires		
C.72	Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH		
C.8	Achats matériels et petits mobiliers		
C.9	Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions		1 069,00 €
C.10	Virements Internes		
C.11	Achats divers		
C.12	Dépenses de l'Honneur en Action		855,95 €
<b>TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2022</b>			<b>3 166,35 €</b>

$$3264,20 \text{ €} - 3166,35 \text{ €} = 185,40 \text{ €}$$

<u>Solde bancaire réel</u>		
D.1	Espèces (copie inventaire physique à fournir)	0,00 €
D.2	Bred Banque Populaire (copie dernier extrait de compte à fournir)	185,40 €
SOLDE BANCAIRE THEORIQUE AU 31/12/		2022
		185,40 €
<u>Éléments différés</u>		
E.1	Dépenses non encore débitées du compte Bred	10,00 €

E.2	Recettes non encore créditées au compte Bred		0,00 €
		<b>SOLDE COMPTABLE AU 31/12/2022</b>	<b>175,40 €</b>
	<b>CONTRÔLE SOLDE BANQUE REEL / SOLDE BANQUE THEORIQUE :</b>		<b>OK</b>

Le président Jean-Marc SEMENOU prend la parole pour demander le quitus du rapport financier. Ce dernier est voté à l'unanimité.

Le trésorier François DURET présente le projet financier 2023.

<b>RECETTES</b>	<b>31 décembre 2022</b>	<b>175,40</b>
B.1	Allocations semestrielles, exceptionnelles reçues de la section	
B.2	Allocations d'entraide reçues de la section	1 200,00 €
B.31	Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	1 200,00 €
B.32	Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	
B.4	Dons reçus directement	
B.41	Dons reçus de la section	1 400,00 €
B.5	Cotisations	
B.6	Abonnements Cohorte	
B.7	Subventions des collectivités locales	
B.8	Contributions volontaires	
B.9	Produits des assemblées et réunions	1 200,00 €
B.10	Virements Internes	
B.11	Ventes diverses	
B.12	Produits de l'Honneur en Action	200,00 €
	<b>TOTAL DES RECETTES proposées pour l'année 2023</b>	<b>5 375,40 €</b>

<b>DEPENSES</b>		
C.1	Frais de fonctionnement	300,00 €
C.21	Entraide au profit des seuls sociétaires (+90 ans colis)	600,00 €
C.22	Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH	10,00 €
C.31	Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	1 200,00 €
C.32	Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	100,00 €
C.4	Dons reversés au siège	
C.5	Cotisations reversées au siège	
C.6	Abonnements Cohorte reversés au siège	



C.71	Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires		
C.72	Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH		
C.8	Achats matériel et petits mobiliers		
C.9	Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions		1 200,00 €
C.10	Virements Internes		
C.11	Achats divers		220,00 €
C.12	Dépenses de l'Honneur en Action		1 500,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2023</b>			<b>5 130,00 €</b>

5375,40 € – 5130 € = 245,40 €

Recherche de financements pour :

- La remise d'un 3ème, voire d'un 4ème prix à des apprentis ;
- L'achat de colis de fin d'année à nos sociétaires les plus anciens ;
- La prise en charge totale ou partielle des visites guidées.

Pour ce faire :

- Nous avons d'ores et déjà pu récupérer 800 € de dons émanant de 2 sociétaires de notre Comité et d'un chef d'entreprise pour lequel je demanderai au Siège l'attribution de « la carte d'Ami » de la SMLH.
- Nous sommes en attente d'autres contributions que devraient nous remettre deux autres chefs d'entreprises locales.

*Il faut savoir que, si le donateur le désire, la somme qu'il verse à la SMLH (en dehors de la cotisation et de l'abonnement à La Cohorte) peut revenir dans son intégralité au Comité à partir du moment où son utilisation est clairement ciblée.*

*Cela vous a été rappelé précédemment, en dehors de ces dons potentiels, les seuls revenus de notre comité proviennent de notre section.*

*Pour mémoire, en 2022, ce sont un peu plus de 900 € qui nous ont été versés, plus des 2/3 de cette somme ont été consacrés aux 2 apprentis méritants que nous avons primés.*

## Où retrouver la SMLH ?

### Dans LA COHORTE

La Cohorte est le magazine trimestriel qui fait la promotion du projet associatif et met en lumière les actions des sociétaires français et étrangers.

20 euros par an sur abonnement.

### SUR LES RESEAUX SOCIAUX

La SMLH nationale et de nombreuses sections sont présentes sur les réseaux sociaux.

On y retrouve le suivi des projets de terrain, des portraits de sociétaires et les grands temps de la SMLH.



<https://www.facebook.com/SmlhNational>



<https://twitter.com/SmlhNational>



<https://www.linkedin.com/company/societe-des-membres-de-la-legion-dhonneur>

Sur le site INTERNET [www.smlh.fr](http://www.smlh.fr)

Le site Internet de la SMLH actualise quotidiennement son contenu, en relation directe avec les sections. On y retrouve également les temps passés et à venir de la SMLH.

### Questions diverses.

Mme Denise CAVERIVIERE Veuve GUILHEM demande à faire une déclaration.

*« Mesdames Messieurs, Camarades et Amis.*

*Lorsque j'ai appris, la date et le lieu de l'assemblée générale de la SMLH, je ne pouvais m'abstenir d'y participer, malgré mon état de santé !*

*C'était une opportunité, un signe du destin. Je pouvais récidiver mon annonce du 29 janvier 2022, ma démission qui, apparemment n'a pas été entendu, à en juger par la suite !*

*Je renonce aux défilés, mais je conserve mon adhésion, cela pour me permettre -si possible- de temps en temps, à participer aux réunions, aux repas avec vos aides. Je suis pour le covoiturage ! Et non pour recevoir de vos nouvelles, de temps en temps, et demander surtout vos cotisations.*

*C'est tout ce que je voulais vous dire. Merci de m'avoir écouté. »*

Entrée à l'âge de 15 ans dans la résistance (maquis Bir-Hakeim) à Toulouse Denise CAVERIVIERE a déroulée une carrière professionnelle d'abord dans la haute couture où elle a obtenu un titre de meilleur ouvrier de France en 1972 (maison Balmain), puis comme secrétaire au ministère de l'intérieur (préfecture de Paris et commissariat de Maisons-Alfort). Elle a épousé en 1954 Roger GUILHEM qui est décédé en 1992. Elle a été récompensée au cours de sa vie par un éloge du gouvernement en 1947, de la croix du combattant volontaire de la résistance en 1986, de l'ordre national du mérite en 2008, de la minerve d'or de la société d'encouragement au bien (SEAB) en 2013 et promu chevalier de légion d'honneur en 2015. Elle s'est beaucoup investie pour le devoir de mémoire (cérémonies et témoignages). Aujourd'hui elle se bat pour que son nom figure sur la liste des membres du maquis Bir-Hakeim, alors que ses requêtes se voient opposées la loi de forclusion de 1951.

Laurent SPANGHERO, président de la section, remercie le bureau du comité pour la qualité remarquable de la réunion.

Francis MEIGNAN se dit serein d'avoir passé la main, félicite le bureau du comité et souligne l'apport qualitatif de s'appuyer sur un diaporama de présentation pour conduire l'assemblée générale.

Présentation de la **fondation un avenir ensemble** par Claire BOTELLA.

Claire BOTELLA, professeur d'éducation physique et sportive et professeur principal dans un lycée de Carcassonne. Elle est coordinatrice de la fondation « Un AVENIR ensemble », reconnue d'Utilité Publique et présidée par le Général, grand chancelier de la Légion d'honneur, qui propose aux décorés de la Nation (Légion d'honneur, Médaille militaire, ordre national du Mérite) de parrainer des élèves méritants et motivés. Élèves en situation socio-économique fragile, ils sont suivis de la classe de seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle. Cette démarche encourage l'ouverture socio-culturelle et contribue à restaurer la promesse républicaine d'une égalité des chances pour tous.

Elle lance donc un appel aux nombreux parrains potentiels qui composent l'assemblée.

**Accueil des autorités.** Ont rejoint Laurent SPANGHERO, président de la section de l'Aude de la SMLH :

- Monsieur Rémi RECIO, sous-préfet de Narbonne ;
- Daniel MASSOUTY, président des médaillés militaires ;
- Geneviève SANCHEZ, présidente du comité de coordination des associations patriotiques et du comité départemental de l'Union Nationale des Combattants ;
- Monsieur le chef d'escadron Brice MINARD commandant la compagnie de gendarmerie de Narbonne.



Le président excuse Didier CODORNIUO qui a dû quitter l'assemblée, pour tenir des engagements régionaux ; madame Hélène SANDRAGNE prise par des engagements antérieurs à Carcassonne ; le Capitaine Denis CLAUDE, commandant le Détachement Air de Narbonne, monsieur Georges ROCHE, président du comité de Narbonne de l'ANMONM en réunion de section.

Il présente ensuite aux autorités le résumé des sujets abordés tout au long de l'assemblée générale.

Monsieur le sous-préfet ne pouvant rester que quelques instants, le président Jean-Marc SEMENOU déroge au protocole en lui donnant en premier la parole et en rappelant que l'an

dernier, pour notre assemblée générale, il nous avait accueilli au sein de la sous-préfecture précisant que c'était la maison de la République et donc la nôtre.

Monsieur le sous-préfet nous réitère sa bien venue à la sous-préfecture et qu'il attache une grande attention à nos actions. Il conclura son allocution en soulignant : « l'adhésion au pacte républicain repose sur des symboles. Avoir une boussole est important si l'on veut donner un cap. La transmission pédagogique est au cœur du sujet. Partout où vous êtes, c'est la République qui s'y trouve ».

Les autres autorités prendront tour à tour la parole en remerciant et se disant très honoré de l'invitation. Le chef d'escadron MINARD ajoutera qu'il adhère totalement au discours du sous-préfet par l'exemple que nous donnons. Laurent SPANGHERO, très attaché à la transmission aux jeunes générations espère que l'appel de Claire BOTELLA sera entendu.

Un vin d'honneur a clôturé notre Assemblée Générale suivi d'un repas pris en commun au restaurant « Le Stelsia » au sein du Casino de Gruissan.

